



DES JEUNES EN DIFFICULTÉ SCOLAIRE ET SOCIALE RÉUSSISSENT LEUR DIPLÔME ET TROUVENT DU TRAVAIL

Paris, le 14 janvier 2019

Taxe d'apprentissage 2019

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Les jésuites animent 2 réseaux : Ignace de Loyola Education dont nous faisons partie comme établissement scolaire, et Loyola Formation, des centres qui mettent en œuvre la même pédagogie que nous, mais spécifiquement auprès de jeunes en difficulté.

Je vous écris car vous avez peut-être un pouvoir sur l'affectation de la Taxe d'Apprentissage* dans votre entreprise, et dans ce cas, nous vous proposons alors de contribuer à donner une chance à ces jeunes, en soutenant les écoles de production de Loyola Formation.

Ces écoles de production sont très intéressantes et novatrices : elles mettent ces jeunes, qui ont 15-18 ans, en situation de travail au sein même de l'école, les 2/3 du temps. En réalisant des commandes clients, ils se réalisent et finalement reprennent confiance en eux, tout en étant fortement encadrés et accompagnés au sein de l'école et tout en apprenant véritablement le métier.

Aujourd'hui cela concerne plus de 150 de jeunes, avec un taux de réussite de 94% au diplôme (comme le CAP) et de 96% pour leur insertion (en entreprise ou en poursuite de formation). L'excellence de ces résultats démontre la pertinence de la pédagogie appliquée, vu le niveau de départ des jeunes. C'est ainsi que les écoles de production ont été introduites dans la loi sur l'apprentissage votée cet été, pour leur donner un cadre juridique, ce qui est une très bonne nouvelle.

Ces écoles ont besoin de fonds pour mener à bien leurs projets. L'AFEP à St Etienne est en train de démarrer une nouvelle section dans les métiers des textiles médicaux, et doit s'équiper de machines de production pour les élèves. L'ICAM vient démarrer 3 nouvelles écoles de production, en électricité à Nantes, en montage-assemblage à La Roche-sur-Yon et en usinage à Sénart.

En soutenant l'AFEP dans son équipement **vous permettrez que chaque année une dizaine de jeunes sortent de l'échec pour une véritable insertion professionnelle**. De même pour les autres écoles.

Je vous remercie, Chers parents, pour l'attention que vous pourrez porter à cette requête. Et je remercie tout particulièrement ceux qui ont déjà pu faire effectuer un versement de taxe d'apprentissage l'an dernier.

<http://www.loyola-formation.fr>

Jérôme Gué s.j.

Délégué Loyola Formation

Laurent Poupart

Directeur de Saint-Louis de Gonzague-Franklin